



## Bureau communautaire

### Procès-verbal des délibérations du mercredi 2 mars 2022 à 8h

Centre d'activités Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** \_ Laurent **DIEZ** \_ Jean-Luc **FONTAINE** \_ Dominique **GOEPFER** \_ Gilles **JEANSON** \_ Daniel **LAGRANGE** \_ Sandrine **LAMBERT** \_ Filipe **PINHO** \_ Dominique **RAVEY** \_ Richard **RENAUDIN** \_ Pascal **SCHNEIDER** \_ Benoit **SKLEPEK** \_ Hervé **TILLARD** \_ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Patrick **POTTS** \_ Marie-Laure **SIEGEL**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	24 février 2022
<u>Date d'affichage</u> :	8 mars 2022
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	14
<u>Nombre de votants</u> :	14
<u>Secrétaire de séance</u> :	Laurent DIEZ

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

#### 2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 février 2022

#### 3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2022_ 27	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – janvier 2022
2022_ 28	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de la MEEF
2022_ 29	Domaine et patrimoine	Parc d'activités Brabois Forestière – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec Atelier du Savoir Fer
2022_ 30	Commande publique	Siège communautaire - Assurance dommages ouvrage
2022_ 31	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

---

A l'unanimité, Laurent DIEZ a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 2 février 2022**

---

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

## **3. Délibérations**

---

### **DÉLIBÉRATION N° 2022\_27**

**Rapporteur :**

**Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement**

---

**Objet :**

**Habitat - attribution des aides – janvier 2022**

---

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 10 janvier 2022.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)	Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse Commune						Montant des devis(€ TTC)			
2021 RT 38	PB	SCI LES 3 CHARDONS	Rénovation globale 2 TU 2 VACANCES	OPAH	Maçonnerie : PHILIPPE LELIEVRE 54160 FROLOIS CHARPENTE : HARMAND ET CIE 88170 REMOVILLE	oui	Log 1 : 72% Log 2 : 62% Log 3 : 87% Log 4 : 87%	417 120,00 €	211 138,00 €	10/01/2022	30 000 € (VACANCES : 5000 € x2 CC + 5000 X 2 FC Régim + 5000 x 2 OPAH TU
		14 rue Jean Jaurès			458 456,00 €						
		54230 NEUVES MAISONS			Menuiseries : MCV 88640 GRANGES AUMONTZEY CHAUFFAGE : ETS BAINVILLE 54200 TOUL CARRELAGE : STEPHANE CARRELAGE 54320 MAXEVILLE ELECTRICITE/VMC : VIT ELEC 54123 VITERNE ESCALIERS : FIGEL SYLVAIN 541600 PIERREVILLE CREPIS : LES NOUVELLES FACADES 54160 FROLOIS ISOLATION : BC PLATRERIE 54136 BOUXIERES AUX DAMES						
2022 - RT 01	PB	SCI KENO Sefik AJDARPASIC 37 bis rue Capitaine Caillon 54230 NEUVES MAISONS	Rénovation globale 1 TU + 2 RT	OPAH CCMM	BATIFRANCE 54230 NEUVES MAISONS	oui	Log 1 : 73% Log 2 : 64% Log 3 : 83%	201 569,00 €	179 187,00 €	10/01/2022	8 000 € (5000 € TU + 1500x2 CC)
							221 726,00 €				

## DÉLIBÉRATION N° 2022\_28

**Rapporteur :**

**Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique**

**Objet :**

**Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de la MEEF**

La Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation (devenue Maison de l'emploi - MDE) est locataire au centre Ariane depuis 2009. Elle souhaite occuper un bureau complémentaire d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>.

La surface globale occupée par la MDE est ainsi portée à 120 m<sup>2</sup>. Comme pour tous les outils du pays Terres de Lorraine, il est appliqué le loyer harmonisé défini à l'échelle pays.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°6 à la convention d'occupation.

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°6 à la convention d'occupation en date du 16 janvier 2009 conclue avec la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation (devenue Maison de l'Emploi), et rappelle les éléments résultants de la convention et des avenants passés :

- Locaux occupés au niveau 6 : Bureaux 61 à 68 pour 120 m<sup>2</sup>
- Loyer : 500 € HT mensuels
- Avance sur charges : 360 € mensuels

- **autorise** le président à signer l'avenant n°6.

## **DÉLIBÉRATION N° 2022\_29**

**Rapporteur :**  
**Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique**

---

**Objet :**  
**Parc d'activités Brabois Forestière – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec Atelier du Savoir Fer**

---

L'association Atelier du Savoir Fer est occupante d'un bâtiment au sein de la zone des clairs chênes à Chavigny depuis février 2019.

Elle a fait part à la CCMM d'une demande de locaux supplémentaires. L'entre sol n°5 d'une superficie de 102 m<sup>2</sup> lui sera mis à disposition. Il s'ajoute au local n°9 pour atteindre une surface globale occupée de 287 m<sup>2</sup>.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant n°1 à la convention d'occupation précaire.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°1 à la convention d'occupation précaire avec l'association Atelier du Savoir Fer,

- **autorise** le président à signer l'avenant n°1.

## **DÉLIBÉRATION N° 2022\_30**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Siège communautaire - Assurance dommages ouvrage**

---

Les travaux de déconstruction sur le site du futur siège communautaire ont débuté le 7 février par la grande halle industrielle. Le chantier devrait durer 18 mois, hors intempéries.

Afin de se prémunir d'éventuels dommages relevant de la garantie décennale des entreprises de construction, il convient de souscrire une police d'assurance dommages ouvrage.

Cette consultation comprend également l'assurance tous risques chantier. Cette dernière permet une réparation rapide des dommages pour limiter l'impact d'un sinistre dans le déroulement du chantier. L'assureur préfinance les travaux de réparation nécessaires, indépendamment de toute question de responsabilité ou d'assurance des entreprises intervenantes au chantier.

Le marché est estimé à 70 000 euros HT.

Il est proposé de lancer une consultation et d'autoriser le président à signer le marché.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché d'assurance dommages ouvrage pour le futur siège estimé à 70 000 euros HT.

- **autorise** le président à signer toute pièce ou document afférent à la présente.

### **DÉLIBÉRATION N° 2022\_31**

**Rapporteur :**

**Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

**Objet :**

**Factures d'eau - dégrèvements**

Suite à l'étude et l'accord de la commission eau-assainissement du 7 février 2022, il est proposé au bureau de se prononcer favorablement sur les dégrèvements suivants :

Adresse	Objet	Dégrèvement
<b>M. ou Mme R. D. 32 Rue de Guise 54160 FROLOIS</b>	Fuite sur joint après compteur de 2013 dans un regard extérieur	228 m3 sur redevances eau uniquement conformément à la proposition de la Médiation de l'Eau
<b>M. J. J. 22 sentier des vignes 54850 MEREVILLE</b>	Fuite sur joint compteur	274m3 sur les redevances assainissement uniquement conformément à la proposition de la Médiation de l'Eau

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** les dégrèvements ci-dessus.

Le secrétaire,

Laurent DIEZ



Le président,

Filipe PINHO

## Délibérations

---

N°	Domaine	Objet
2022_ 27	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – janvier 2022
2022_ 28	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de la MEEF
2022_ 29	Domaine et patrimoine	Parc d'activités Brabois Forestière – Approbation d'une convention d'occupation précaire avec Atelier du Savoir Fer
2022_ 30	Commande publique	Siège communautaire - Assurance dommages ouvrage
2022_ 31	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements

## Signatures

---

Claude COLIN		Patrick POTTS	Excusé
Laurent DIEZ		Dominique RAVEY	
Jean-Luc FONTAINE		Richard RENAUDIN	
Dominique GOEPFER		Pascal SCHNEIDER	
Gilles JEANSON		Marie-Laure SIEGEL	Excusée
Daniel LAGRANGE		Benoit SKLEPEK	
Sandrine LAMBERT		Hervé TILLARD	
Filipe PINHO		Thierry WEYER	

